Merci PAULUS

SIMPLIFIEZ ET BOOSTEZ VOS VENTES EN REJOIGNANT LA COMMUNAUTÉ 'MERCI PAULUS'

Le shopping de demain

Tel : +32 (0)492-46.78.65
Email : info@mercipaulus.com
www.mercipaulus.com

Developed by Innovalt

Conditions générales

Valides à partir du 1 octobre 2021.

Art.1 Introduction

Ces conditions générales de vente (les « Conditions »), qui font partie intégrante de la Proposition Commerciale et ses Conditions Particulières, s'appliquent entre le Client, tel qu'identifié sur la proposition commerciale (le « Client », « vous », « votre » ou « vos », « Client fournisseur », « fournisseur »), et la société Innova IT. Le produit « Merci Paulus » étant la propriété intellectuelle de Innova IT. La société Innova-IT étant identifiée sous le numéro d'entreprise 0677932208 et TVA BE0677932208 appartient au fondateur Monsieur Tnourji Michaël. La société est représentée sous la forme de personne morale. Son siège social se situe à l'adresse suivante : 37, rue des Cayats à Marcinelle, 6001 Belgique.

Les présentes Conditions et la Proposition Commerciale et les Conditions Particulières étant désignées collectivement comme le « Contrat »). Le Contrat s'applique à l'exclusion de toutes autres conditions (sauf dérogation expresse écrite et contradictoirement approuvée par les parties). Le Contrat sera considéré parfait et engageant pour le Client à partir du moment où la Proposition Commerciale de « Merci Paulus » (Innova IT) sera reçue et acceptée par écrit par le Client de façon irrévocable et inconditionnelle (c'est à dire sans aucune réserve ni condition). Le Contrat sera conclu à la signature de la Proposition Commerciale par le Client. En cas de contradiction entre ces Conditions et les Conditions Particulières, ces dernières prévaudront.

Art. 2. Description du service et définitions

« Merci Paulus » est une plateforme en ligne proposant à ses clients fournisseurs de vendre leurs produits sur le site internet. Seuls les fournisseurs sélectionnés peuvent joindre la plateforme et proposer leurs produits. Les produits sont enlevés et livrés par les chauffeurs de « Merci Paulus ». Ce service n'est pas à payer par le fournisseur.

Les termes utilisés dans les présentes Conditions sont définis comme suit :

"Merci Paulus" : désigne aussi bien la plateforme de vente et le transport quand il s'agit du produit, que la société Innova IT lorsqu'on en fait référence comme acteur.

“Client” : désigne le fournisseur mettant en vente ses produits sur la plateforme « Merci Paulus ».

“Acheteur” : désigne l’utilisateur de la plateforme « Merci Paulus » qui achète un ou plusieurs Article(s) mis en vente par un « Client » sur la « Plateforme ».

“Article” : désigne un produit mis en vente par le « Client » sur la « Plateforme » « Merci Paulus »

“Contrat” : composé par les présentes Conditions et la Proposition commerciale.

“Données” : désigne l’ensemble des informations créées, acquises, agrégées ou archivées par ou pour le Client, y compris les Données à caractère personnelles, dans le cadre de l’utilisation de la Solution et des Services par le Client ou pour la fourniture des Services par « Merci Paulus », ainsi que les résultats produits par la Solution et/ou les Services, stockées sur les serveurs de « Merci Paulus » et, accessibles par le Client.

“Droits de la propriété intellectuelle**“** : sans y être limité, cela signifie tous les brevets, les marques, les droits des dessins et modèles, les inventions, les droits d’auteur, le copyright, les droits de la propriété industrielle, le savoir-faire.

“Incident” : désigne tout événement de production non planifié empêchant l’utilisation ou le fonctionnement normal de la Solution objet du Contrat ou pouvant causer une détérioration des Services et/ou une interruption non planifiée de la Solution.

“Informations confidentielles“ : sans y être limité, les informations confidentielles comprennent les informations suivantes : toutes les informations, connaissances ou savoir-faire, inventions, concepts, idées, techniques, documents, techniques marketing que ce soit concernant l’autre Partie et ses modalités de fonctionnement, auxquelles chaque Partie aurait pu avoir accès dans le cadre des négociations contractuelles et l’exécution du Contrat.

“Services”: désigne les services fournis par « Merci Paulus » au titre du présent Contrat tels que décrit à l’article 4 des présentes Conditions.

“Solution”: désigne l'ensemble de la Plateforme.

« **Plateforme** » : désigne la plateforme internet proposée et exploitée par « Merci Paulus », qui vous permet de mettre en vente vos produits. « Merci Paulus ».

« **Livraison** » : désigne le service de livraison effectué par les chauffeurs de « Merci Paulus » afin d'enlever la marchandise et la livrer aux Acheteurs.

"Proposition commerciale" : désigne la proposition technique et commerciale effectuée en fonction des besoins du Client. La proposition est annexée à ces présentes conditions générales et en fait partie intégrante, et forme avec celles-ci un ensemble indivisible dans l'esprit des parties**.**

Art. 3. Objet du Contrat

Ce contrat a pour objet de définir le cadre contractuel relatif à l'utilisation par le Client de la Solution et les Services y associés, telles que décrites dans la Proposition Commerciale. Le Client confirme avoir vérifié l'aptitude de la Solution, des Services associés à ses besoins et avoir reçu de « Merci Paulus » les informations et conseils qui lui étaient nécessaires pour conclure ce Contrat en connaissance de cause. Toutes les informations relatives aux spécifications de la Solution communiquées au Client préalablement à la date de conclusion du Contrat ne seront pas engageantes pour « Merci Paulus ». « Merci Paulus » ne sera obligé envers le Client que pour les spécifications qui ont été intégrées dans le Contrat.

Art. 4 Obligations de « Merci Paulus »

4.1 Généralités

« Merci Paulus » s'engage à apporter le soin et la diligence nécessaires à la fourniture d'une Solution de qualité conformément aux usages de la profession et à l'état de l'art, et en conformité avec les spécifications décrites dans la Proposition Commerciale. La Solution est disponible 7j/7 et 24h/24, sous réserve d'éventuelles pannes et interventions nécessaires à son bon fonctionnement et à sa maintenance. Compte tenu du caractère SaaS de la Solution, le Client reconnaît et accepte que le fonctionnement de la Solution dépend du fonctionnement correct et efficace d'internet et de son propre réseau d'accès et que « Merci Paulus » ne garantit pas et ne sera, en aucune façon, responsable de cela.

4.2 Accès à la Solution

« Merci Paulus » s'engage à fournir au Client un accès à la Plateforme conformément aux dispositions de la Proposition Commerciale. Après la conclusion du Contrat, « Merci Paulus » permettra au Client de créer un compte sur la Plateforme, de mettre en vente ses produits, visualiser et gérer les commandes reçues. Le compte est strictement personnel. Le Client est personnellement responsable du maintien de la confidentialité de son mot de passe. Cette information ne peut pas être communiquée à des tiers ou leur être transmise d'une autre manière.

4.3 Prestations des Services de base

« Merci Paulus » s'engage à prester les Services de base suivants, qui sont inclus dans le prix:

4.3.1 Hébergement

« Merci Paulus » s'engage à assurer l'hébergement de la Solution. « Merci Paulus » sous-traite cet hébergement à un professionnel du métier de l'hébergement ayant des serveurs situés dans l'Union Européenne : OVH SAS et/ou Amazon Web Services Inc (Conditions d'utilisation). Toute information complémentaire sur la localisation peut être demandée à tout moment.

« Merci Paulus »se réserve le droit de modifier le service d'hébergement à n'importe quel moment pour un service d'hébergement offrant des performances et garanties similaires. Si une telle modification intervient, « Merci Paulus » notifiera le client du nouveau service d'hébergement.

4.3.2 Formation

« Merci Paulus » s'engage à fournir une séance de formation de 1 à 2h programmée en vidéo-conférence avec le Client et tout invité qu'il souhaiterait inclure. Il permettra aux utilisateurs chez le Client de comprendre le fonctionnement de la Solution et d'être en mesure de l'utiliser.

4.3.3 Support et maintenance

« Merci Paulus » s'engage à maintenir la Solution en bon état de fonctionnement et à corriger les Incidents majeurs ou bloquants dans les délais les plus brefs sur base d'une obligation de moyens. « Merci Paulus » s'engage à fournir au Client une prestation de maintenance et d'assistance technique standard du lundi au vendredi de 9H à 18H (heure locale UTC+2), à l'exclusion des jours fériés. Le client peut, en cas d'incident, contacter les équipes de support « Merci Paulus » en créant un ticket via le système de ticketing proposé (Jira Salesdesk) sauf si vous n'avez pas reçu d'accès, en

envoyant un email à info@mercipaulus.com le cas échéant. Dans le cas de maintenance corrective, c'est à dire si un Incident impactant l'utilisation normale de la solution est signalé à l'adresse de support indiquée, le Client indiquera le niveau de gravité associé au problème signalé ainsi qu'une description la plus précise possible de l'Incident et en indiquant comment reproduire ce scénario d'erreur. Le Client tentera d'indiquer son évaluation de la priorité conformément aux définitions fournies dans le tableau ci-dessous, en notant l'impact sur l'application, les entreprises et les utilisateurs, le cas échéant.

Type d'Incident	Impact pour le Client	Délais de réception,9H - 18H / L - V (hors jours fériés)	Délais de résolution,9H - 18H / L - V (hors jours fériés)
Bloquant	Incident rendant le service inopérant, l'application n'est pas utilisable et il n'existe aucune solution de contournement.	1 heure ouvrée	Correction dans les meilleurs délais. Les points bloquants seront travaillés en continu jusqu'à ce que le problème soit résolu et aura priorité sur toute autre opération.
Majeur	L'application est toujours fonctionnelle, mais au moins une fonction principale a été affectée et une solution de contournement, si elle est disponible, prend beaucoup de temps.	4 heures ouvrées	Correction dans les meilleurs délais et proposition d'une solution alternative. Les différents points doivent être traités par ordre de priorité définie par « Merci Paulus » en collaboration avec le Client
Mineur	Incident ayant pour effet d'altérer le fonctionnement normal du service, mais n'empêchant	8 heures ouvrées	Correction incluse dans la prochaine version de la solution mise en production.

Type d'Incident	Impact pour le Client	Délais de réception,9H - 18H / L - V (hors jours fériés)	Délais de résolution,9H - 18H / L - V (hors jours fériés)
	pas son utilisation ou ayant une solution de contournement acceptable.		

Si l'équipe d'assistance technique de « Merci Paulus » ne peut fournir une résolution immédiate, un plan de suivi sera convenu d'un commun accord entre le Client et « Merci Paulus ».

4.3 Livraison et logistique

« Merci Paulus » se charge de la livraison et de l'acheminement de la marchandise du Client vers les Acheteurs. Lorsque le chauffeur arrive chez le Client, les Articles sont déjà emballés et le chauffeur ne peut donc vérifier l'état du colis avant empaquetage. Dès lors, le chauffeur ne pourra pas être tenu responsable de dégâts occasionnés sur la marchandise lorsque l'empaquetage n'est pas détérioré.

Aucune livraison contre remboursement n'est effectuée. Les paiements sont uniquement fait électroniquement entre les Acheteurs et « Merci Paulus », et entre « Merci Paulus » et le « Client ».

4.4 Services optionnels

Le cas échéant, « Merci Paulus » *s'engage également à fournir les services optionnels faisant l'objet de la Proposition Commerciale.*

4.5 Services exclus

Sont exclues du présent Contrat, toute prestation de customisation ou de développement spécifique pour le compte du Client, la gestion des produits du Client, la prise de photos, l'empaquetage.

Art. 5. Obligations du Client

Le client s'engage à ne pas effectuer des actions qui pourraient détériorer ou nuire à la Solution (utilisation de robots par exemple) ou mener des actions qui pourraient compromettre l'intégrité, la sécurité ou surcharger la solution. Le client est responsable du maintien de la confidentialité de son mot de passe. Vous êtes tenu d'aviser « Merci Paulus » via Jira Salesdesk et par email à info@mercipaulus.com si votre mot de passe a été perdu ou aurait été compromis. Vous êtes responsable de toutes les activités et utilisations de la Solution faites avec votre compte utilisateur.

Le client s'engage à ne publier que des produits dont il détient l'autorisation de vente, qui ne détériore pas la réputation de « Merci Paulus », de ne publier que des photos dont il dispose des droits d'auteurs. Le client est le seul responsable des photos et produits mis en vente sur la plateforme. Il veillera à ne pas tromper les Acheteurs et à fournir des photos et descriptions réelles des produits vendus et veiller à ce que les Articles sont neufs, fonctionnent correctement et ne présentent aucun défaut sauf pour les éventuels produits de catégorie « Outlet » où les dégâts sont clairement décrits.

Le client s'engage à empaqueter les marchandises liées à chaque commande dès réception de la commande. Il apposera également le bon de livraison sur le colis, marquera la commande comme préparée via le système afin que le chauffeur puisse la récupérer.

Le client continue d'assurer le service après-vente auprès des Acheteurs et de gérer les retours.

Art. 6. Droits intellectuels

6.1 Les Droits de propriété intellectuelle de la Solution et les droits d'auteur sont soit la propriété de « Merci Paulus », soit dûment autorisés, par des tiers, dans leur utilisation. Tous ces droits sont réservés.

« Merci Paulus » concède au Client, pour le monde entier et pendant la durée du Contrat, un droit personnel, non exclusif d'utilisation de la Solution mise à sa disposition pour ses seuls besoins internes. Le Client s'engage à ne pas (i) traduire, adapter, arranger ou modifier la Solution, l'exporter ou la fusionner avec d'autres programmes informatiques ; (ii) décompiler, altérer, adapter, traduire et plus généralement modifier tout ou partie de la Solution ; (iii) effectuer une quelconque copie de tout ou partie de la Solution ; et (iv) outrepasser les droits d'utilisation accordés.

6.2 Le Client est et reste le propriétaire des données qu'il introduira dans la Solution.

Le Client concède à « Merci Paulus » et ses prestataires de services, pour le monde entier et pendant la durée du Contrat, un droit d'utilisation des données que le Client introduira dans la Solution afin de permettre à « Merci Paulus » de fournir la Solution et les Services y associés. Ce droit inclut notamment le droit de compiler des statistiques agrégées sur base des données du Client et d'autres clients de « Merci Paulus » en vue d'une utilisation interne ou pour des besoins de communication ou marketing par « Merci Paulus ».

6.3 Infractions à des Droits de Propriété Intellectuelle

Sans préjudice du plafond de responsabilité prévu à l'article 10, « Merci Paulus » indemnisera et préservera le Client de tout dommage et frais (en ce compris les frais d'avocats raisonnables ou tous les frais relatifs à une procédure) que le Client devra supporter en exécution d'une décision de justice, d'une sentence arbitrale définitive ou d'un accord amiable consécutif à une demande formée par un tiers en raison d'une infraction à ses droits de propriété intellectuelle résultant de l'utilisation par le Client de la Solution.

« Merci Paulus » n'est pas obligée d'indemniser le Client lorsque la demande ou l'infraction résulte (i) de modifications non autorisées apportées par le Client à la Solution ; (ii) d'une utilisation non-autorisée par le Client de la Solution; (iii) du refus du Client d'utiliser ou d'implémenter des améliorations ou modifications à la Solution prévues par « Merci Paulus »; (iv) Lorsque le Client exporte les données de « Merci Paulus » et en fin un usage quelconque, non-connu de « Merci Paulus ». Le Client préviendra immédiatement « Merci Paulus » de toute action ou demande qui est formée contre elle et qui peut donner lieu à l'application de cet article. A ses propres frais et à sa propre convenance, « Merci Paulus » pourra(i) obtenir le droit, au nom du Client, de continuer à utiliser la Solution ; (ii) substituer aux éléments infractionnels des éléments de qualité non infractionnels contenant des fonctionnalités similaires; (iii) modifier les éléments infractionnels de manière qualitative pour qu’ils ne soient plus en infraction, tout en maintenant des fonctionnalités similaires.

Art. 7 Durée et fin du Contrat

7.1 Durée

Ce Contrat est conclu à la date de signature de la Proposition Commerciale pour une durée d'un an et sera reconduit tacitement

7.2 Résiliation

Ce Contrat est conclu à la date de signature de la Proposition Commerciale et peut être rompu par les deux parties à tout moment sous réserve d'un préavis de 2 semaines à la condition que tous les ventes conclues soient fournies par le client à « Merci Paulus » afin que ce dernier puisse clôturer les vente en cours et livrer les Acheteurs sans qu'une quelconque indemnité de rupture ne soit due.

7.3 Résolution et suspension

« Merci Paulus » aura le droit de suspendre ses obligations ou de résoudre le Contrat sans mise en demeure ni recours judiciaire préalable en cas de manquement du Client à ses obligations, et notamment dans les cas suivants :

- La faillite, la cessation de paiement, la cessation totale ou partielle d'activité, la liquidation ou l'insolvabilité du Client, la saisie pratiquée sur les avoirs du Client ;
- le cas où le client manifeste l'intention pure et simple de déposer le bilan, de solliciter un tel sursis de paiement ou un tel concordat ou d'intenter une telle procédure ainsi que tout élément annonciateur d'une dégradation financière du client auquel il ne serait pas remédié dans le mois de l'envoi par le vendeur d'une lettre recommandée identifiant le ou les éléments concernés ; La résolution ou la suspension du Contrat aux torts du Client ne porte pas préjudice au droit de « Merci Paulus » de réclamer la réparation du préjudice subi et toutes indemnités ou pénalités découlant du Contrat et de la loi.

Art. 8. Prix et paiement

8.1 Les prix sont indiqués dans la Proposition Commerciale et ne visent que la mise à disposition de la Solution et la réalisation des services qui y sont décrits, à l'exclusion de toute autre prestation.

Les prix affichés dans la Proposition Commerciale sont en Euro et s'entendent hors TVA. Toute augmentation de TVA ou toute nouvelle taxe qui serait imposée après la conclusion du Contrat sera à charge du Client.

Le Client pourra contester une facture pendant une période d'un mois après la date de son émission. En l'absence de contestation dans ce délai, les factures seront réputées acceptées et deviennent définitivement dues. Les factures émises par « Merci Paulus » sont directement prélevées des paiements reçus des ventes de la plateforme.

Les paiements sont effectués chaque mois par virement bancaire sur le compte du client sur base des ventes effectuées jusqu'à J-15

Art. 9. Acceptation et garantie

En l'absence de contestation formelle dans les cinq jours ouvrables suivant le jour de sa première utilisation opérationnelle de la Solution, Le Client sera réputé avoir accepté la Solution. « Merci Paulus » s'engage à ce que la Solution fournie soit matériellement conforme aux spécifications décrites dans la Proposition Commerciale au moment de sa première utilisation par le Client. « Merci Paulus » sera, pour chaque défaut, libéré de ses obligations et de la responsabilité découlant de la présente garantie quand : (i) la Solution a été utilisée avec un accessoire, équipement ou matériel non spécifiquement approuvé par « Merci Paulus » à moins que le Client ne fournisse des preuves raisonnables qui justifient que l'utilisation desdits équipements n'est pas la cause du défaut invoqué; ou (ii) la Solution n'a pas été utilisée conformément aux usages normaux de l'industrie. Cette garantie sera la seule garantie offerte par « Merci Paulus », à l'exclusion de toutes autres garanties, qu'elles soient expresses, implicites, statutaires ou autrement.

Art. 10. Responsabilité

Art. 10.1

Sauf en cas de dommage corporel, fraude, faute intentionnelle ou de faute grave de « Merci Paulus », la responsabilité globale de « Merci Paulus » vis-à-vis du Client est, dans tous les cas, limitée aux sommes payées ou payables dans l'année contractuelle durant laquelle le dommage est né.

Nonobstant ce qui précède, « Merci Paulus » ne sera jamais tenue responsable de quelconques dommages indirects, subis par le Client ou par des tiers, en ce compris, les dommages résultants

d'une perte de profit, perte de chiffre d'affaires, perte de clients, atteinte à la réputation ou perte d'économies envisagées.

Ce plafond de responsabilité constitue un seul plafond couvrant à la fois les préjudices subis par le Client et par les bénéficiaires, et non pas un plafond distinct par partie lésée.

En outre, le Client reconnaît que « Merci Paulus » n'a aucune maîtrise sur le contenu des marchandises que le Client vend via la plateforme proposée par « Merci Paulus ». En aucun cas « Merci Paulus » ne pourra donc être tenue responsable d'un produit défectueux ou que le client souhaite retourné en faisant appel à son droit de rétractation ou tout autre raison.

« Merci Paulus » ne s'engage aux conditions du présent document que vis-à-vis du Client.

Article 10.2 - Expédition, transport et livraison

1. Le Client s'assure qu'il y ait suffisamment de matériel d'emballage approprié pour envoyer les Articles aux Acheteurs. « Merci Paulus » veillera à ce que les documents nécessaires soient ajoutés à un colis, tels qu'un bon de livraison ou autre document nécessaire. NB : « Merci Paulus » peut décider lors de l'envoi d'un colis que, dans un souci de distribution efficace, celui-ci sera envoyé sans emballage complémentaire.
2. Le Client accepte tous les modes de livraison proposés aux Acheteurs par « Merci Paulus » et veillera à ce que les colis soient préparer dans les temps pour le chauffeur afin que cela soit réalisable, lesquels modes peuvent être modifiés ou étendus par « Merci Paulus » de temps à autre. Le Client accepte également que ses Articles soient combinés avec des articles de « Merci Paulus » ou d'autres clients dans un envoi aux Acheteurs.

Article 10.3 - Retour

1. Le traitement des Articles retournés par les Acheteurs est effectué par « Merci Paulus » dans le cadre où l'Acheteur y fait appel. Les Acheteurs sont informés par « Merci Paulus » sur la plateforme que les Articles doivent être retournés à l'entrepôt de « Merci Paulus » ou directement chez le Client et le(s) vendeur(s) du Client informe les Acheteurs de la même manière à condition que l'achat soit fait sur la plateforme « Merci Paulus ». Le Client adhère à la politique dite de retour et de bonne volonté de « Merci Paulus » et s'y conformera vis-à-vis de ses Acheteurs, y compris la période de rétractation légale.

2. Les articles retournés par un client conformément à l'article 10.3.1 seront évalués par le Client sur sa bonne volonté, et sur la base de cette évaluation, les articles seront réapprovisionnés par le client. Les Articles invendables ne sont pas remboursés par « Merci Paulus » et sont entièrement aux frais et risques du Client. Contrairement à cela, « Merci Paulus », à sa discrétion, ne peut pas retourner un article invendable au Client et

les accords de remboursement se font entre l'Acheteur et le Client. L'Acheteur qui retourne un Article, reçoit son paiement ou son obligation de paiement expire. Si le prix de vente a déjà été payé au Client par « Merci Paulus », ce montant sera déduit du prochain paiement au Client.

3. Dès que le stock d'Articles retourné du Client a atteint le nombre de 15 pièces, ou que l'un des Articles retourné du Client est dans l'entrepôt de « Merci Paulus » depuis 3 mois, « Merci Paulus » retournera tous les Articles retourné du Client au Client, à moins qu'il témoigne de la volonté de détruire l'Article.

Article 10.4 - Service client

1. « Merci Paulus » aura toutes les questions des Clients concernant la livraison, ainsi que le retour éventuel des Articles, traitées par son service client. Les questions du client sur le fonctionnement des articles, ainsi que les questions sur la garantie et la réparation, doivent être traitées par le Client. « Merci Paulus » dirigera les Acheteurs ayant de telles questions vers le Client.
2. « Merci Paulus » indiquera clairement sur la Plateforme pour quelles questions les Acheteurs doivent contacter le service client de « Merci Paulus ».
3. Si un article génère beaucoup plus de contacts clients que la moyenne pour un article comparable, « Merci Paulus » est en droit d'exclure l'article de la Plateforme. Les frais engagés par « Merci Paulus » liés à des contacts clients supérieurs à la moyenne et au retour d'un Article peuvent être facturés par « Merci Paulus » au Client et seront déduits du prochain paiement à effectuer tel que visé à l'article 8.
4. A partir de 10 jours après la livraison, « Merci Paulus » n'est plus responsable du SAV. Le traitement des Articles retournés et le SAV/service client sont alors à la charge du Client

Art. 11. Protection des Données

11.1 Définitions

Dans la présente Clause, les termes suivants ont la signification suivante :

(a) « responsable du traitement », « sous-traitant », « personne concernée », « données personnelles » et « Traitement » (et « traiter ») ont la signification indiquée dans la Loi sur la protection des données personnelles ; et

(b) « Loi sur la protection des données personnelles »: le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et la libre circulation de ces données et abrogeant la directive 95/46/CE (Règlement général sur la protection des données), toute loi de transposition nationale et, d'une manière générale, tout règlement relatif à la protection des données.

11.2 Relation entre les parties

Le Client (« le Responsable du traitement) » nomme « Merci Paulus » comme Sous-traitant en vue de traiter les données personnelles faisant l'objet des présentes Conditions Générales (les «Données»). Chaque partie doit se conformer aux obligations qui lui sont applicables en vertu de la Loi sur la protection des données personnelles.

11.3 Données interdites

Le Client ne divulguera (et ne permet à aucune des Personnes concernées de divulguer) aucunes catégories particulières de données à « Merci Paulus » ou toute catégorie de données personnelles qui ne sont pas strictement nécessaires dans le cadre de l'utilisation de la solution « Merci Paulus ».

11.4 Finalité du traitement

« Merci Paulus » s'engage à ne traiter les Données en tant que Sous-traitant que pour s'acquitter de ses obligations au titre de ces Conditions Générales et en stricte conformité avec les instructions documentées du Client (la « Finalité autorisée »), sauf disposition contraire de toute loi de l'UE (ou de tout Etat membre de l'UE) applicable au Client.

« Merci Paulus » pourra traiter les Données pour ses propres finalités te que le droit de compiler des statistiques agrégées sur l'utilisation de sa solution « Merci Paulus » pour un usage interne (par exemple pour améliorer ses services) ou pour des besoins de communication, marketing ou commercial.

11.5 Transferts internationaux

« Merci Paulus » s'interdit de transférer les Données (ou d'autoriser le transfert des Données) en dehors de l'Espace Economique Européen ("EEE"), à moins qu'elle (i) ait soit obtenu le consentement écrit préalable du Client ; ou soit (ii) ait mis en œuvre des mesures appropriées pour s'assurer que le transfert est conforme à la Loi sur la protection des données personnelles. Ces mesures peuvent inclure (sans s'y limiter) le transfert des Données à un destinataire dans un pays ayant été désigné par la Commission européenne comme ayant un niveau de protection adéquat pour les données personnelles, à un destinataire qui a obtenu la validation de ses règles d'entreprise contraignantes conformément à la Loi sur la protection des données personnelles, ou à un destinataire qui a signé les clauses contractuelles types adoptées ou approuvées par la Commission européenne.

11.6 Confidentialité du traitement

« Merci Paulus » veille à ce que toute personne qu'elle autorise à traiter les Données (y compris le personnel, les agents et les sous-traitants de « Merci Paulus ») (une « Personne autorisée») soit soumise à une obligation stricte de confidentialité (qu'elle soit d'ordre contractuelle ou légale) et interdit à toute personne non soumise à un tel devoir de confidentialité de traiter les Données. « Merci Paulus » veille à ce que toute Personne autorisée ne traite les Données que dans la mesure nécessaire pour la Finalité autorisée.

11.7 Sécurité

« Merci Paulus » s'engage à mettre en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour protéger les Données contre (i) la destruction accidentelle ou illégale, (ii) la perte, l'altération, la divulgation non autorisée des Données ou l'accès non autorisé aux Données (un « Incident de sécurité »). Ces mesures doivent tenir compte de l'état des connaissances, des coûts de mise en œuvre, de la nature, de la portée, du contexte et des finalités du traitement, ainsi que des risques, dont le degré de probabilité et de gravité varie, pour les droits et libertés des personnes physiques.

11.8 Assistance et droits des personnes concernées

« Merci Paulus » fournira au Client toute assistance raisonnable opportune pour permettre au Client de répondre à: (i) toute demande d'une Personne concernée concernant l'exercice de ses droits en vertu de la Loi sur la protection des données personnelles (y compris son droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et de portabilité des données, selon le cas); et (ii) toute autre correspondance, enquête ou plainte reçue d'une Personne concernée, d'une autorité réglementaire ou d'un autre tiers dans le cadre du Traitement des Données. Dans le cas où une telle requête, correspondance, enquête ou plainte est faite directement à « Merci Paulus », elle en informera promptement le Client en fournissant tous les détails de celle-ci.

11.9 Analyse d'impact relative à la protection des données personnelles

Si « Merci Paulus » estime ou apprend que le Traitement des Données qu'elle met en œuvre est susceptible d'entraîner un risque élevé pour les droits et libertés des Personnes concernées, elle doit en informer le Client sans délai et lui apporter toute l'assistance raisonnable et opportune dont le Client peut avoir besoin pour réaliser une analyse d'impact de la protection des données et, si nécessaire, consulter son autorité compétente en matière de protection des données.

11.10 Incidents de Sécurité

Dès qu'elle prend connaissance d'un Incident de sécurité, « Merci Paulus » doit en informer le Client sans délai et fournir en temps opportun toutes les informations et l'assistance dont le Client peut avoir besoin pour remplir ses obligations en matière de notification de la violation des données en vertu de (et conformément aux délais requis par) la Loi sur la protection des données personnelles. « Merci Paulus » doit prendre toutes les mesures et actions nécessaires pour remédier ou diminuer les effets de l'Incident de sécurité et informera le Client sur tous les développements en rapport avec l'Incident de sécurité.

11.11 Suppression ou Renvoi des Données

En cas de résiliation ou d'expiration des présentes Conditions Générales, « Merci Paulus » doit (au choix du Client) soit détruire, soit renvoyer au Client toutes les Données (y compris toutes les copies des Données) en sa possession ou sous son contrôle (y compris toutes les Données sous-traitées à un tiers pour traitement). Cette exigence ne s'applique pas dans la mesure où « Merci Paulus » est tenue par une loi de l'UE (ou de tout État membre de l'UE) de conserver une partie ou la totalité des Données, auquel cas « Merci Paulus » isolera et protégera les Données de tout traitement ultérieur des Données, sauf dans la mesure requise par cette loi.

11.12 Audit

« Merci Paulus » autorise le Client (ou ses auditeurs tiers désignés) à vérifier la conformité de « Merci Paulus » à la présente Clause, et mettra toutes les informations, les systèmes et le personnel nécessaires à la disposition du Client (ou ses auditeurs tiers) pour qu'il puisse mener un tel audit. « Merci Paulus » reconnaît que le Client (ou ses auditeur tiers) peut pénétrer dans ses locaux aux fins de réaliser cette vérification, à condition que le Client (1) respecte un délai de préavis d'au moins quinze (15) jours ouvrés pour informer « Merci Paulus » sur son intention de réaliser cet audit en y ajoutant les informations suivantes: la date de l'audit, le nom et les références des personnes en charge de cet audit, (2) réalise la vérification durant les heures normales d'ouverture et (3) prenne toutes les mesures raisonnables pour éviter toute perturbation inutile des opérations menées par « Merci Paulus ». Le Client reconnaît que « Merci Paulus » fournira gratuitement l'assistance (personnel, temps machines, etc) nécessaire à la réalisation d'un tel audit, à condition que cet audit ne nécessite pas l'intervention des ressources « Merci Paulus » plus de deux (2) jours ouvrables de travail cumulé. Si un tel audit devait nécessiter l'intervention de ressources « Merci Paulus » plus de deux (2) jours ouvrable de travail, « Merci Paulus » aura le droit de facturer des honoraires aux tarifs de « Merci Paulus » alors en vigueur. Le Client n'exercera son droit de vérification qu'une seule fois

durant une période de douze (12) mois calendaire, sauf (i) si et lorsque cela est requis par les instructions d'une autorité compétente en matière de protection des données ou (ii) si le Client estime qu'un audit complémentaire est nécessaire en raison d'un Incident de sécurité subi par « Merci Paulus ».

Art. 12 Audit

Si « Merci Paulus » dispose d'indications sérieuses selon lesquelles le Client ne respecterait pas ses obligations en vertu du présent Contrat, le Client fournira, à première demande, dans un délai raisonnable et sans frais, tout document et information utiles permettant d'établir qu'il a entièrement respecté ses obligations. Si « Merci Paulus »considère que les informations communiquées ne permettent pas d'établir le respect par le Client de ses obligations, ou si le Client ne les fournit pas dans un délai raisonnable, « Merci Paulus » aura le droit d'effectuer un audit (ou de le faire effectuer par un tiers lié par une obligation de confidentialité) de tous les documents pertinents du Client. Sauf situation exceptionnelle et urgente, l'audit n'aura lieu que durant les heures de travail normales et au moins cinq jours (5) ouvrables après l'envoi d'une notification. Le Client mettra tout en œuvre afin que l'audit puisse se dérouler le plus efficacement possible et s'engage à collaborer avec « Merci Paulus » ou le tiers mandaté par « Merci Paulus ». Si l'audit démontre que le Client ne respecte pas toutes ses obligations contractuelles, ce dernier s'engage à prendre, immédiatement et à ses frais, toutes les mesures nécessaires pour y remédier le plus rapidement possible, sans préjudice du droit de « Merci Paulus » de mettre fin au Contrat. Dans ce cas, le Client dédommagera « Merci Paulus » de ses frais d'audit, sans préjudice de la réparation de tout dommage complémentaire résultant du manquement constaté.

Art. 13 Confidentialité

Chaque Partie s'engage pendant la durée du Contrat et pendant cinq (5) ans à compter de son terme, à ce que les Informations Confidentielles émanant de la Partie qui les transmet soient (i) protégées et gardées strictement confidentielles, et soient traitées avec le même degré de précaution et de protection que celui qu'elle accorde à ses propres informations confidentielles de même importance; (ii) ne soient transmises de manière interne qu'aux seuls membres de son personnel et de ses sous-traitants ayant à en connaître et ne soient utilisées par ces derniers que dans le but défini par le Contrat; et (iii) ne soient pas utilisées, totalement ou partiellement, dans un autre but que celui défini par le Contrat sans le consentement préalable et écrit de la Partie qui les a transmises;

Nonobstant ce qui précède, la Partie qui prend connaissance d'Informations Confidentielles n'aura aucune obligation en ce qui concerne toutes informations confidentielles dont elle peut apporter la preuve: (i) qu'elles sont entrées dans le domaine public préalablement à leur communication ou après celle-ci mais dans ce cas en l'absence de toute faute qui lui soit imputable ; ou (ii) qu'elles sont déjà connues d'elle en ayant la possibilité de le démontrer par l'existence de documents appropriés dans ses dossiers; ou (iii) qu'elles ont été reçues d'un tiers de manière licite, sans restriction ni violation des dispositions du présent article; ou (iv) qu'elles ont été publiées sans violer les dispositions du présent article; ou (v) que leur utilisation ou leur divulgation a été autorisée par écrit par la Partie dont elles émanent.

Art. 14 Divisibilité

Si ces Conditions, les Conditions Particulières ou une partie d'entre elles devaient être considérées comme illégales, invalides ou d'une autre façon inapplicables, alors dans la mesure où elles sont illégales, invalides ou inapplicables, elles devront être traitées comme séparables de ces Conditions et/ou des Conditions Particulières et seront supprimées. Les Conditions et Conditions Particulières restantes demeureront inchangées, pleinement en vigueur, conserveront tous leurs effets et continueront à être obligatoires et exécutoires.

Art. 15. Événements échappant à notre contrôle – Force majeure

« Merci Paulus » ne sera pas responsable de toutes violations du Contrat causé par des circonstances échappant raisonnablement à son contrôle. « Merci Paulus » ne peut être tenu responsable de la non-réalisation du contrat conclu entre le Client et « Merci Paulus » suite à un cas de force majeure. La force majeure désigne tous les événements indépendants de la volonté de « Merci Paulus », imprévisibles et irrésistibles, de quelque nature que ce soit, tels que, notamment, les catastrophes naturelles, intempéries, incendies, grèves, sabotages, actes ou règlements émanant des autorités administratives ou judiciaires, qui ont pour effet de rendre l'exécution du contrat impossible ou significativement plus difficile. Si le cas de force majeure excède trente (30) jours ouvrables, « Merci Paulus » aura la possibilité de résilier le Contrat par simple notification écrite adressée au Client et sans avoir à payer une quelconque indemnité pour ce fait.

Art. 16. Unicité

Ce Contrat constitue l'accord complet entre les Parties sur l'objet des présentes Conditions et ne pourra être modifié ou résilié que si « Merci Paulus » y consent expressément par écrit. Les dispositions de ce Contrat remplacent et prévalent sur toute autre accord préalable, écrit ou oral, ainsi que sur toutes autres communications, accords et ententes entre les Parties portant sur le même objet que le Contrat. Le Contrat ne sera pas considéré comme autorisant une Partie à agir au nom de l'autre Partie ni prendre des engagements quelconques pour le compte et au nom de l'autre Partie.

Art. 17. Droit applicable

Ce Contrat est régi par le droit belge, à l'exclusion de ses règles de droit international privé. Tous les litiges qui pourraient survenir du fait du Contrat, de son interprétation ou de son exécution seront tranchés par les cours et tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Charleroi siégeant en langue française.